



# Conseil de sécurité

Soixante-septième année

**6818<sup>e</sup>** séance

Jeudi 26 juillet 2012, à 15 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Osorio . . . . .	(Colombie)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud . . . . .	M. Sangqu
	Allemagne . . . . .	M. Berger
	Azerbaïdjan . . . . .	M. Huseynli
	Chine . . . . .	M. Yang Tao
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie . . . . .	M. Zhukov
	France . . . . .	M. Bertoux
	Guatemala . . . . .	M. Briz Gutiérrez
	Inde . . . . .	M. Raguttahalli
	Maroc . . . . .	M. Loulichki
	Pakistan . . . . .	M. Tarar
	Portugal . . . . .	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M <sup>me</sup> Hendrie
	Togo . . . . .	M. Menan

## Ordre du jour

### La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2012/554)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



*La séance est ouverte à 15 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation en Guinée-Bissau**

#### **Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays (S/2012/554)**

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau et du Mozambique à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, M. Joseph Mutaboba, à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. l'Ambassadrice Maria Luiza Ribeiro Viotti, Représentante permanente du Brésil, à participer à la présente séance en sa qualité de Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2012/554, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix dans ce pays.

Je donne maintenant la parole à M. Mutaboba.

**M. Mutaboba** (*parle en anglais*) : Je suis heureux de présenter le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) (S/2012/554). Je vais axer mon exposé sur les principaux événements survenus dans le pays depuis la publication du rapport et sur les problèmes fondamentaux liés au rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau.

Comme les membres du Conseil le savent, l'opinion nationale et internationale est divisée au sujet des

arrangements de transition actuels en Guinée-Bissau. Le pays est scindé politiquement entre, d'une part, ceux qui appuient le Gouvernement de transition, notamment le Parti du renouveau social (PRS), l'armée, les cinq candidats ayant contesté le résultat du premier tour de l'élection présidentielle du 18 mars et le forum des partis politiques d'opposition et, d'autre part, ceux qui ne reconnaissent pas les autorités de transition, en particulier le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) et le Front national anti-putsch. Ce clivage est également visible au sein de la société civile bissau-guinéenne et pourrait se creuser davantage si les parties n'engagent pas un dialogue pour trouver le moyen de sortir de cette impasse politique.

Par ailleurs, l'Assemblée nationale est paralysée depuis l'ouverture de la quatrième session parlementaire le 29 juin, du fait de désaccords entre les parlementaires au sujet de l'ordre du jour de la session. Le Président de l'Assemblée par intérim, Ibraïma Sori Djaló, et son parti, le PRS, se sont opposés à la motion présentée par le PAIGC demandant d'ajouter l'élection d'un nouveau Président et d'un nouveau Premier Vice-Président de l'Assemblée à l'ordre du jour, conformément à la recommandation formulée le 3 mai par les chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cela a créé une impasse qui a provoqué la clôture de la session. Dans un mémorandum publié le 20 juillet, la Commission permanente du Bureau politique du PAIGC a déclaré que le Président de l'Assemblée par intérim devait autoriser les parlementaires à procéder à un vote sur l'ordre du jour de la session parlementaire, conformément au règlement de l'Assemblée nationale, afin de mettre un terme à la paralysie du Parlement.

Afin d'établir le contact avec les représentants de la communauté internationale en Guinée-Bissau, le Gouvernement de transition a inauguré, le 12 juillet, un forum bimensuel entre le Gouvernement et les partenaires internationaux afin de débattre des questions liées au processus de transition. Le Premier Ministre de transition, Rui Duarte de Barros, qui a ouvert la réunion, a souligné la nécessité que les partenaires internationaux appuient les efforts déployés par le Gouvernement de transition pour mettre en œuvre son mandat, et notamment mener à bien le processus d'inscription biométrique des électeurs prévu du 15 août au 15 septembre, engager des poursuites contre les responsables des assassinats politiques de 2009 et convoquer la conférence nationale attendue depuis longtemps. Le 19 juillet, le Président de transition, M. Nhamadjo, a annoncé au cours d'une interview que les élections législatives auraient lieu en avril 2013.

Sur la scène internationale, les partenaires de la Guinée-Bissau demeurent profondément divisés concernant le processus de transition en cours. Les 28 et 29 juin, le Président de transition, M. Nhamadjo, a assisté à la quarante-et-unième session ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire. Dans le communiqué final qu'ils ont publié à l'issue de la rencontre, les dirigeants de la CEDEAO ont approuvé les organes de transition mis en place en Guinée-Bissau et appelé la communauté internationale à reconnaître et à appuyer le Gouvernement de transition. Ils ont également décidé de suspendre les sanctions générales imposées à la Guinée-Bissau et ont prié instamment tous les acteurs politiques et les organisations de la société civile d'œuvrer ensemble à la mise en place d'un gouvernement véritablement ouvert afin de garantir une transition consensuelle. D'autre part, les dirigeants de la CEDEAO ont encouragé le Président et le Premier Ministre de transition à intensifier leurs efforts en vue de la tenue d'une élection présidentielle durant la période de transition. Enfin, ils ont chargé la Commission de la CEDEAO de prendre toutes les mesures nécessaires pour intensifier les consultations avec les partenaires de la Guinée-Bissau afin de forger un consensus international autour de la transition.

Peu de temps après, à l'issue de la réunion de son Conseil de paix et de sécurité, tenue à Addis-Abeba le 14 juillet, l'Union africaine a publié un communiqué dans lequel elle a encouragé la CEDEAO à poursuivre ses efforts, en étroite coordination avec les autres acteurs internationaux concernés – notamment la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), l'Union africaine, l'ONU et l'Union européenne – en vue de mettre en œuvre les décisions relatives au rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau. Elle s'est par ailleurs félicitée des consultations en cours concernant la convocation rapide d'une réunion du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau.

De son côté, le 19 juillet, la CPLP a publié une déclaration à l'issue de la réunion de son Conseil des ministres à Maputo, au Mozambique, dans laquelle elle a confirmé reconnaître les autorités destituées ayant été élues en Guinée-Bissau. Elle a réitéré également son appel au plein rétablissement de l'ordre constitutionnel et à l'achèvement du processus électoral présidentiel en Guinée-Bissau. La CPLP a par ailleurs appelé à une coordination étroite entre l'Union africaine, la CEDEAO, l'Union européenne et la CPLP, sous l'égide de l'ONU, afin de mettre en place un partenariat pour la stabilisation du pays, et elle a promis de s'atteler à l'organisation d'une réunion de haut niveau consacrée à l'élaboration d'une stratégie globale et

intégrée pour le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau.

Sur l'invitation de la CPLP, le Président par intérim destitué, Raimundo Pereira, a représenté la Guinée-Bissau au sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CPLP, qui s'est déroulé le 20 juillet à Maputo. Le Président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, qui participait également à ce sommet, a déclaré que l'Union européenne ne tolérerait plus aucun coup d'État en Guinée-Bissau et que l'ordre constitutionnel devait être respecté.

Parallèlement à cela, des éléments de la Force de la Mission de la CEDEAO à Bissau ont été déployés dans le port, l'aéroport et tous les ministères à Bissau, à l'exception des Ministères de la défense et de l'intérieur, conformément à leur mandat de protection des institutions publiques. Le déploiement d'autres éléments de la Force à l'Assemblée nationale, le 5 juillet, a été suspendu après que des membres du PAIGC s'y sont opposés, arguant que la présence d'hommes armés au Parlement était contraire aux règles parlementaires.

La situation humanitaire, sociale et économique dans le pays demeure fragile. Bien que la plupart des activités économiques soient revenues à la normale, le développement économique aurait ralenti et les indicateurs sont revus à la baisse. Le manque d'appui de la part des partenaires traditionnels de la Guinée-Bissau, notamment la Banque africaine de développement, l'Union européenne, la Banque mondiale, la CPLP et le Fonds monétaire international, a également eu un impact négatif sur les conditions socioéconomiques dans le pays. Selon le Président de l'association des agriculteurs bissauguinéens, la production de noix de cajou va chuter, passant de 200 000 tonnes en 2011 à environ 100 000 tonnes cette année, et ce, du fait du coup d'État du 12 avril. C'est particulièrement inquiétant si l'on considère que la production de noix de cajou représente 90 % des revenus du pays, et que le secteur emploie près de 80 % de la population active, selon les sources officielles.

Les autorités de transition ont fait état d'une vague d'activités criminelles à Bissau, dues selon elles au manque de ressources policières pour faire face à la situation. Des informations fiables signalent en outre que, depuis le 12 avril, les activités liées au trafic de drogue se sont accrues dans le pays.

Conformément à la résolution 2048 (2012), le Secrétaire général a continué d'interagir activement avec la CEDEAO et d'autres organisations internationales afin d'appuyer les efforts de rétablissement de l'ordre

constitutionnel en Guinée-Bissau. À Bissau, le BINUGBIS a régulièrement organisé des réunions avec les partenaires internationaux afin d'examiner les défis que doit relever la Guinée-Bissau et de définir la voie à suivre pour parvenir à une conception commune du processus de transition. Cependant, tous les efforts d'harmonisation des positions des partenaires internationaux n'ont pas encore produit les résultats escomptés.

J'ai personnellement conduit des consultations avec un large éventail d'acteurs, notamment les partis politiques, les organisations de la société civile, les chefs religieux, les syndicats, les associations de jeunes et de femmes, ainsi que les associations professionnelles, sur la nécessité d'engager un dialogue ouvert à tous destiné à créer les conditions propices à une transition réussie. Toutes les entités consultées ont souligné la nécessité d'engager un dialogue franc et sans exclusive entre la population et les dirigeants bissau-guinéens, en vue de trouver un accord sur les principaux défis que le pays doit relever, ainsi que sur les solutions à court, moyen et long termes. Mes rencontres avec les acteurs nationaux ont également porté sur la nécessité pour les Bissau-Guinéens de s'attaquer aux causes profondes des problèmes récurrents du pays.

Dans les semaines à venir, le BINUGBIS continuera de faire la place aux différents acteurs politiques de premier plan afin qu'ils puissent convenir autour d'une table des conditions nécessaires pour faire progresser la transition. Il est toutefois indispensable que la CEDEAO et la CPLP, en collaboration avec l'Union africaine, l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies, surmontent leurs divergences actuelles et s'entendent sur une position commune. Cela permettra de jeter les bases d'un dialogue plus constructif et plus ouvert entre les parties prenantes au niveau national, qui nous observent. Il y a de la place pour quiconque veut se rendre utile en Guinée-Bissau, et la population a maintenant plus que jamais besoin de chacun d'entre nous.

À l'avenir, il importera de veiller à ce que tous les acteurs politiques et la société civile de Guinée-Bissau œuvrent de concert pour parvenir à la mise en place d'un gouvernement véritablement fédérateur en vue d'assurer une transition consensuelle, comme y a appelé la CEDEAO dans son communiqué du 29 juin, dans l'optique du rétablissement de l'ordre constitutionnel. En outre, les acteurs politiques nationaux doivent s'employer à faire sortir le Parlement de l'impasse dans laquelle il se trouve, pour que cette institution puisse fonctionner pendant la transition.

La mise en œuvre des réformes dans les secteurs de la défense, de la sécurité et de la justice ainsi que la lutte contre l'impunité et le trafic de drogue sont les défis majeurs que la Guinée-Bissau va devoir relever en cette période critique. Des mesures concrètes doivent être prises pour lutter contre l'impunité et veiller à ce que les auteurs d'assassinats politiques ainsi que d'autres crimes graves, comme les activités liées au trafic de drogue et les atteintes portées à l'ordre constitutionnel, qui se multiplient, soient enfin traduits en justice, comme ils auraient dû l'être depuis longtemps.

Comme l'a déclaré le Secrétaire général dans le rapport dont le Conseil est saisi, l'Organisation des Nations Unies est prête à étudier les moyens de faciliter et d'appuyer le déroulement des enquêtes et l'ouverture de poursuites à l'encontre des coupables des assassinats de 2009, du coup de force militaire du 1<sup>er</sup> avril 2010, de l'incident du 26 décembre 2011, des assassinats du 27 décembre 2011 et du 18 mars 2012, ainsi que des activités liées au trafic de drogue et des atteintes à l'ordre constitutionnel.

Je réitère l'appel que le Secrétaire général a adressé au Conseil de sécurité afin qu'il envoie le message qui convient aux dirigeants de la Guinée-Bissau, à savoir qu'ils doivent placer leur pays et les intérêts de leur population, dont les conditions de vie continuent de se dégrader depuis le coup d'État, au sommet de leurs priorités. En effet, les Bissau-Guinéens sont les seuls responsables des destinées de leur pays, mais les partenaires régionaux, continentaux et internationaux doivent également parvenir à une position commune sur la meilleure façon d'aider le pays à progresser vers le rétablissement complet de l'ordre constitutionnel. Le temps est compté, et nous devons prendre des mesures concrètes si nous voulons atteindre cet objectif.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Mutaboba de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice Ribeiro Viotti.

**M<sup>me</sup> Ribeiro Viotti** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance, et de m'avoir invitée à informer le Conseil de sécurité sur la situation en ma qualité de Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Je salue l'Ambassadeur António Gumende, Représentant permanent du Mozambique, qui préside la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP); le Représentant permanent de la Côte d'Ivoire, l'Ambassadeur Youssoufou Bamba, qui représente le Président de la

Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO); et le Représentant permanent de la Guinée-Bissau, l'Ambassadeur João Soares Da Gama. Je remercie également le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Joseph Mutaboba, de son exposé et du précieux travail qu'il réalise en tant que chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS).

Depuis le coup d'État du 12 avril, la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix s'est efforcée de faciliter le dialogue entre les principales parties prenantes et les partenaires internationaux de la Guinée-Bissau, en particulier la CEDEAO et la CPLP, pour permettre à la communauté internationale d'adopter une position concertée face à ce qui se passe dans le pays. Un certain nombre de réunions de coordination ont eu lieu. Bien que la communauté internationale ait fait la preuve de son unité sur la question, à savoir le rétablissement de l'ordre constitutionnel et le retour de la stabilité en Guinée-Bissau, il nous manque encore une stratégie commune pour atteindre ces objectifs. Ceux-ci ne pourront être réalisés que si les partenaires internationaux de la Guinée-Bissau parlent d'une seule voix, et montrent ainsi que la communauté internationale entend travailler de manière cohérente et coordonnée à une solution fédératrice et durable à la crise actuelle.

Près de quatre mois après le coup d'État militaire, l'ordre constitutionnel n'est toujours pas rétabli, et la situation humanitaire et économique continue de se dégrader sur le terrain, comme nous venons de l'entendre dans l'exposé de M. Mutaboba. Le déraillement du processus électoral a fait baisser la confiance de la communauté internationale et l'appui des donateurs à ce pays, menaçant ainsi les acquis socioéconomiques obtenus de dure lutte grâce à la période de stabilité récente en Guinée-Bissau, en particulier au niveau de la mise en place des institutions, du relèvement économique, de la gestion financière et de la lutte contre le trafic de drogue.

L'accord de transition actuel en Guinée-Bissau n'a pas été accepté par les principales parties prenantes du pays, et ne répond toujours pas aux critères de légitimité selon nombre des partenaires internationaux du pays. Il n'est propice ni à la stabilité ni à une solution politique durable, car il exclut la principale force politique de Guinée-Bissau. L'accord de transition actuel remet également en question la capacité du pays de poursuivre les efforts dans le domaine de ce qui constitue ses priorités les plus urgentes de consolidation de la paix, comme la réforme du secteur

de la sécurité et la lutte contre l'impunité et la criminalité transnationale organisée, en particulier le trafic de drogue.

Le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau doit se faire par le dialogue et les négociations, avec la participation de toutes les forces politiques du pays. L'ONU, l'Union africaine, la CEDEAO, la CPLP et l'Union européenne doivent rechercher une convergence de vues et renforcer leur action de façon synergique afin d'appuyer un tel processus.

À cette fin, nous devons envisager la tenue d'une réunion de haut niveau sur la Guinée-Bissau, sous l'égide du Secrétaire général, aux fins de la définition d'une stratégie commune permettant d'apporter une solution durable et stable à la crise actuelle en Guinée-Bissau. Il faudra pour cela procéder aux préparatifs qui s'imposent en vue d'obtenir des résultats significatifs. La formation Guinée-Bissau est disposée à apporter sa contribution à cette initiative.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M<sup>me</sup> Ribeiro Viotti de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Bamba.

**M. Bamba** (*parle en anglais*) : Je fais cette déclaration au nom du Président de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Je tiens tout d'abord à saluer la présence de l'Ambassadeur Joseph Mutaboba, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), et à le féliciter pour son exposé détaillé. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur António Gumende, que je félicite de son accession à la présidence de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). Je remercie ma chère amie et collègue l'Ambassadrice Viotti de ses efforts pour trouver une solution durable à la situation en Guinée-Bissau. Enfin, et surtout, je salue la présence de mon ami l'Ambassadeur Da Gama de Guinée-Bissau, qui coopère avec nous pour trouver une solution à la crise en cours dans ce pays.

Le processus de transition en Guinée-Bissau est entravé par la faction fidèle à Carlos Gomes Júnior du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), avec l'appui et l'aide énergiques de ses sympathisants de l'extérieur. Malgré plusieurs démarches diplomatiques entreprises dans des instances internationales par les partisans de cette faction pour faire obstacle au processus, le Gouvernement de transition,

qui compte dans ses rangs d'autres membres du PAIGC, a continué d'axer ses efforts sur l'établissement d'un dialogue avec cette faction au sein du parti pour garantir l'ouverture et le consensus préconisés dans la résolution 2048 (2012), dans les communiqués finaux des sommets de la CEDEAO de Dakar et de Yamoussoukro, ainsi que dans la résolution du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine adoptée le 14 juillet 2012.

La population bissau-guinéenne connaît un nouveau climat dominant de paix politique, de sécurité et de stabilité, après le chaos et l'anarchie qui régnaient il y a peu dans le pays et malgré la désinformation à laquelle certains médias se livrent. Le dialogue entre la faction du PAIGC fidèle à Carlos Gomes Júnior et le Gouvernement de transition se poursuit. Des efforts sont également déployés pour faire en sorte que l'Assemblée nationale fonctionne normalement, ce qui devrait être prochainement le cas.

Cette évolution est le résultat des efforts inlassables déployés par le bureau de la CEDEAO pour encourager le dialogue entre les principaux acteurs. Plusieurs membres du Gouvernement de transition, en particulier le Président de transition lui-même, le Premier Ministre et le Ministre de la défense – tous membres du PAIGC, ce qui mérite d'être signalé – s'emploient activement à promouvoir le dialogue entre les différentes parties dans le pays. Dans ce contexte, il est essentiel que la communauté internationale ne prenne pas de décisions hâtives mais laisse aux parties prenantes du pays la possibilité de dialoguer entre elles, dans le cadre défini par la résolution 2048 (2012) et les communiqués finaux de Dakar et de Yamoussoukro, pour régler toutes les difficultés qu'elles rencontrent concernant la mise en œuvre du processus de transition.

Le bureau de la CEDEAO à Bissau, conformément à la résolution 2048 (2012), facilite la tenue de réunions bimensuelles avec les partenaires de développement du pays dans les locaux du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau. Il est toutefois regrettable que certains pays continuent de refuser, dans le cadre de leur politique nationale, de reconnaître le Gouvernement de transition et de traiter avec lui. Il est également regrettable que l'aile radicale du PAIGC et d'autres personnalités internationales continuent de soutenir la faction de Carlos Gomes Júnior et de s'opposer au Gouvernement de transition lors de ces réunions, et persistent à exiger le rétablissement impossible du gouvernement déchu.

À cet égard, la CEDEAO regrette que la CPLP ait invité M. Raimundo Pereira et Carlos Gomes Júnior à son sommet de Maputo, le 20 juillet, en tant que représentants

officiels du Gouvernement bissau-guinéen. Ce groupe, pour atteindre son objectif, a par ailleurs refusé de participer à un forum que les partenaires internationaux ont eux-mêmes prié le Représentant spécial du Président de la Commission de la CEDEAO d'organiser entre eux et le Gouvernement, pour avoir un échange de vues franc et constructif sur les questions qui préoccupent tous les partenaires. Seuls les ambassadeurs des États membres de la CEDEAO, le représentant de l'Union africaine et un petit nombre d'autres partenaires, dont un représentant de la Banque mondiale, ont participé à la réunion inaugurale, organisée le 12 juillet et ouverte par le Premier Ministre. Ce dialogue continuera néanmoins d'avoir lieu toutes les deux semaines, entre les partenaires qui le souhaitent et les responsables du Gouvernement de transition pour l'aider à continuer d'axer ses efforts sur la mise en œuvre des programmes prioritaires pour la transition.

Actuellement, les grandes tâches prioritaires sont les suivantes : maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans le pays; inscription biométrique des personnes ayant le droit de vote et autres activités nécessaires à la préparation des élections présidentielle et législatives à la fin de la transition; activités de développement socioéconomique et programme de réforme du secteur de la défense et de la sécurité. À l'heure actuelle, des éléments des unités de police constituées de la Force de la mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau effectuent régulièrement à Bissau des patrouilles de nuit conjointes avec leurs homologues guinéens pour garantir la paix. Les effectifs militaires restent eux cantonnés dans les casernes et ne participent pas à ces patrouilles de nuit. Les unités de police constituées ont également été déployées, conjointement avec leurs homologues locaux, pour protéger certains ministères, institutions et établissements publics.

Concernant les élections, les bases juridiques de l'inscription biométrique et du découpage des circonscriptions électorales sont déjà en place. C'est pourquoi il ne sera pas nécessaire d'adopter une nouvelle législation pour mener le processus requis pour couvrir les trois autres régions – Cacheu, Biombo et la région autonome de Bissau. Il convient de signaler que la Commission électorale nationale avait procédé au découpage électoral de six des neuf régions du pays dans le cadre des préparatifs de l'élection présidentielle de mars 2012. La CEDEAO travaille d'arrache-pied pour permettre la tenue de l'élection présidentielle, ainsi que l'éventuelle organisation d'élections législatives durant la période de transition.

S'agissant du programme de réforme du secteur de la sécurité et de la défense, la CEDEAO va reprendre prochainement à Abuja les discussions avec le Gouvernement bissau-guinéen au sujet du mémorandum d'accord sur la mise en œuvre de ce programme. La CEDEAO entend également réexaminer la feuille de route pour donner la priorité à de nouvelles initiatives et à de nouveaux projets, y compris des projets à effet rapide.

Plus la position de la communauté internationale sur les questions structurelles sera cohérente, plus vite il sera possible de mener les activités urgentes, y compris la réforme du secteur de la sécurité, la lutte contre le trafic de drogue et les enquêtes sur des cas d'impunité passés, le tout de manière plus efficace. Conformément à la résolution 2048 (2012) et aux décisions du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, la CEDEAO ne ménage aucun effort pour convenir d'une nouvelle date avec tous les partenaires concernés, en particulier la CPLP, pour la tenue de la prochaine réunion du Groupe de contact international pour la Guinée-Bissau, peut-être en septembre, en marge de la soixante-septième session de l'Assemblée générale.

Quoi qu'il en soit, la CEDEAO est prête à se rendre à Lisbonne (Portugal), à la date qui conviendra à la CPLP, pour rencontrer ses représentants en vue d'avoir une discussion ouverte et franche et de faire en sorte que la communauté internationale parle d'une seule voix.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Mozambique, qui prend la parole en sa qualité de Président de la Communauté des pays de langue portugaise.

**M. Gumende** (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je suis honoré d'avoir été invité à participer, en qualité de Président de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), à la présente séance consacrée à la situation en Guinée-Bissau. Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général en Guinée-Bissau, M. Joseph Mutaboba; la Représentante permanente du Brésil, l'Ambassadrice Maria Luiza Ribeiro Viotti, Présidente de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix; et l'Ambassadeur Youssoufou Bamba, Représentant permanent de la Côte d'Ivoire, qui préside la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), des exposés qu'ils nous ont présentés aujourd'hui.

La Communauté des pays de langue portugaise suit avec une profonde préoccupation la situation interne en Guinée-Bissau depuis le coup d'État du 12 avril, qui a

interrompu les progrès de la consolidation démocratique du pays et sa normalisation politique et institutionnelle. Le climat politique interne demeure très fragile, ce qui ne manque pas d'avoir de graves répercussions sur la paix, la stabilité et le développement économique du pays ainsi que la situation humanitaire. Pour rétablir la situation, la CPLP plaide en faveur de la pleine mise en œuvre de la résolution 2048 (2012), adoptée le 18 mai, qui vise à rétablir l'ordre constitutionnel et à relancer le processus démocratique interrompu par le coup d'État.

J'attire l'attention des membres du Conseil de sécurité sur le fait que la situation qui prévaut en Guinée-Bissau a fait l'objet d'un débat approfondi au neuvième sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CPLP, tenu à Maputo, au Mozambique, le 20 juillet, à l'issue duquel a été adoptée une déclaration sur la Guinée-Bissau dans laquelle les chefs d'État et de gouvernement de la CPLP renouvellent leur appel au plein rétablissement de l'ordre constitutionnel, à la restauration des fonctions et de l'autorité des organes de gouvernance légitimes, notamment les fonctions du Président de la République et du Premier Ministre par intérim.

Comme le souligne cette déclaration, la CPLP estime qu'il est essentiel de promouvoir, sous l'égide de l'ONU, une étroite coordination avec les autres partenaires régionaux et internationaux, notamment l'Union africaine, la CEDEAO et l'Union européenne, en vue d'établir un partenariat pouvant contribuer véritablement à la stabilisation de la Guinée-Bissau.

Dans le cadre de ce processus, la CPLP engage les différents acteurs à poursuivre la réforme des secteurs de la défense et de la sécurité et à durcir la lutte contre le trafic de drogue, éléments fondamentaux d'une stratégie efficace et durable de stabilisation de la Guinée-Bissau. Dans la droite ligne de ces efforts, nous appelons la communauté internationale à convoquer une réunion de haut niveau parrainée par l'ONU, afin de mettre au point une stratégie globale et intégrée visant à rétablir l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau.

Je terminerai en réaffirmant notre solidarité avec le peuple bissau-guinéen, ainsi que le profond attachement et l'ouverture de la présidence mozambicaine de la CPLP à une collaboration étroite avec tous les partenaires concernés en vue de trouver une solution durable à la crise en Guinée-Bissau.

**M. Moraes Cabral** (Portugal) (*parle en anglais*) : Je n'avais pas prévu de prendre la parole durant la présente séance et je vais, comme j'en ai l'habitude, réserver mes

commentaires pour les consultations que nous allons tenir plus tard. Je me dois cependant de dissiper la fausse impression que le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC), dont nous savons tous qu'il est le parti majoritaire en Guinée-Bissau, fait partie du Gouvernement. Il ne fait pas partie du Gouvernement de transition. Les personnes dont les noms ont été mentionnés n'ont aucun lien depuis longtemps, maintenant, avec le PAIGC, comme l'ont prouvé les communiqués successifs des autorités légitimes du Parti.

Mon deuxième commentaire, qui est lié au premier, porte sur le fait que la faction Carlos Gomes Júnior du PAIGC, selon les termes dans lesquels il y a été fait référence cet après-midi, se trouve regrouper en réalité deux tiers des membres du Parlement en Guinée-Bissau. Je pense que les qualifier de faction manque pour le moins d'élégance.

Mon troisième commentaire, et je vais m'arrêter là, est que les partenaires internationaux se sont en effet

abstenus de collaborer avec les autorités illégitimes. Je tiens ici à assurer le Conseil que ces institutions internationales, qui se sont abstenues de collaborer avec ceux qui sont derrière le coup d'État, vont continuer de le faire, c'est-à-dire de ne pas collaborer avant qu'une transition politique crédible ait été mise en place.

Enfin, s'agissant de ce qui a été décrit comme conditions de vie normales en Guinée-Bissau, je me contenterai de renvoyer aux paroles de M. Mutaboba concernant la montée de la criminalité et du trafic de drogue. Que le Conseil veuille bien m'excuser de cette intervention.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 15 h 45.*